

FAQ - S'INFORMER AVANT DE CANDIDATER

S'INFORMER AVANT DE CANDIDATER | DÉPOSER SA CANDIDATURE | GÉRER SON INSCRIPTION | PRÉPARER SA RENTRÉE | VIE ÉTUDIANTE & SERVICES | CONTACTS

/**/ .faq-dmv details { margin: 10px 0; border: 1px solid #d8eeee; border-radius: 4px; overflow: hidden; } .faq-dmv summary { cursor: pointer; padding: 12px 14px; background: #f2f8f7; color: #222; font-weight: bold; border-left: 8px solid #3c9b94; list-style: none; } .faq-dmv summary::before { content: ""; color: #3c9b94; font-weight: bold; margin-right: 8px; } .faq-dmv details[open] summary::before { content: ""; } .faq-dmv summary::-webkit-details-marker { display: none; } .faq-dmv details p, .faq-dmv details ul { background: transparent; margin-left: 16px; margin-right: 16px; } .faq-dmv details > p:first-of-type { margin-top: 14px; } .faq-dmv details > p:last-child, .faq-dmv details > ul:last-child { margin-

bottom: 14px; } .faq-dmv .titre-section { margin-top: 24px; margin-bottom: 8px; color: #3c9b94; font-size: 16pt; font-weight: bold; } /**/
S’INFORMER

Je souhaite m’informer sur la formation, où trouver les informations ?
Les informations essentielles sont disponibles sur la fiche de la formation, accessible depuis le site de l’université.

Vous y trouverez notamment :

- le programme et les enseignements ;
- les prérequis et attendus ;
- les débouchés ;
- les modalités de candidature ;
- les contacts utiles.

Il est recommandé de la consulter attentivement avant toute démarche, car elle répond à la majorité des questions.
Quelles sont les formations en mathématiques accréditées par l’Université Paris-Saclay ?
Au Département de Mathématiques de Versailles, nous avons 5 formations opérées par l’ UVSQ et accréditées par Paris-Saclay :

- **LDD MP** : Licence Double Diplôme Mathématiques Physique et Applications ;
- **M1 / M2 AAC** : Algèbre Appliquée et Cryptologie ;
- **M1 / M2 AMS** : Analyse, Modélisation, Simulation ;
- **M1 / M2 ISADS** : Ingénierie Statistique, Actuariat et Data Science ;
- **M1 / M2 Math&AS** : Mathématiques et Apprentissage Statistique ;
- **Doctorats**.

De plus, l’UVSQ et l’ENSTA proposent une double diplomation dans le cadre du Master AMS.

Pour plus de renseignement, merci de consulter le site internet du DMV.
Qu’implique une candidature à une formation accréditée Paris-Saclay ?

Si votre formation est accréditée par l'Université Paris-Saclay et opérée par l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), cela signifie que :

- votre candidature s'effectue selon les modalités indiquées par l'Université Paris-Saclay ;
- votre inscription administrative et pédagogique se fait à l'UVSQ ;
- les cours ont lieu sur le campus de Versailles ;
- vous bénéficiez des services, ressources et événements de l'UVSQ et de l' Université Paris-Saclay.

Qu'est-ce que le DMV ?
Avec 3 licences, dont 1 double licence, 4 masters, 5 formations accréditées par l' Université Paris-Saclay et 1 formation en alternance, le Département de Mathématiques de Versailles (DMV) propose des parcours solides et variés, adaptés à chaque ambition.

Adossé au Laboratoire de Mathématiques de Versailles (LMV, UMR 8100 – CNRS /UVSQ), il offre un enseignement enrichi par les avancées les plus récentes de la recherche.

Plus de 40 enseignantes, enseignants, chercheuses et chercheurs accompagnent les étudiantes et étudiants grâce à un encadrement de qualité, renforcé par des tutorats et des stages d'initiation, favorisant une immersion progressive dans un univers scientifique stimulant.
VÉRIFIER SI LA FORMATION ME CORRESPOND

Je ne sais pas si mon profil correspond à la formation (prérequis et attendus)
Les prérequis et attendus de chaque formation sont indiqués sur la fiche formation (niveau en mathématiques, compétences attendues, parcours conseillé).

Il est recommandé de comparer votre parcours (formation suivie, résultats, matières étudiées) avec ces éléments.

Si vous avez un doute, vous pouvez contacter la ou le responsable pédagogique de la formation. Cela vous permettra d'obtenir un avis sur la cohérence de votre candidature.
Les maths sont-elles intéressantes à étudier à l'université ?
Oui, et souvent bien plus que ce que vous imaginez !

À l’université, les mathématiques ne consistent plus seulement à appliquer des formules : on apprend à comprendre, démontrer et structurer sa pensée.

On passe progressivement des bases aux domaines plus avancés, avec une approche plus profonde… et souvent plus stimulante.

C’est une formation exigeante, mais aussi très formatrice, qui ouvre la porte à de nombreux parcours.

Et pour situer un peu le niveau : certaines formations suivies à l’UVSQ, comme les masters de mathématiques ou la LDD Mathématiques-Physique, sont accréditées par l’ Université Paris-Saclay, classée parmi les meilleures au monde en mathématiques.

Concrètement, cela signifie que :

- vous étudiez dans un environnement académique d’excellence ;
- tout en étant sur un campus à taille humaine, à deux pas du château de Versailles.

Un cadre plutôt agréable pour réfléchir à des démonstrations.
SE PROJETER DANS SES ÉTUDES

Est-il possible de partir à l’étranger pendant ses études en mathématiques ?
Oui, il est possible d’effectuer une mobilité à l’international pendant vos études (L3, M1, M2, doctorat).

L’université propose différents dispositifs qui vous permettront de :

- réaliser un programme d’échange avec une université partenaire ;
- effectuer un stage à l’international ;
- poursuivre une partie de votre cursus dans un autre établissement à titre individuel.

Ces projets se préparent en amont et doivent être validés par votre formation afin d’ assurer la cohérence pédagogique.

Pour connaître les possibilités adaptées à votre parcours, vous pouvez vous renseigner auprès :

- du service de la mobilité étudiante ;
- de votre correspondant RI (relations internationales), M. Christophe Chalons.

Il est conseillé d'anticiper ce type de projet dès la première année, car les démarches se préparent plusieurs mois à l'avance. Merci de consulter > la FAQ de la DIPRI <

Quel est le rythme de travail attendu à l'université ?

Le rythme de travail à l'université est généralement plus autonome qu'au lycée.

Les enseignements demandent :

- de la régularité ;
- de l'organisation ;
- et du travail personnel en dehors des cours.

En mathématiques, il est important de revoir régulièrement les notions abordées en cours et de s'entraîner progressivement.

Cela peut demander un temps d'adaptation au début, mais les étudiantes et étudiants développent rapidement de nouvelles méthodes de travail et gagnent en autonomie.

Y a-t-il de l'accompagnement pédagogique (tutorat, soutien) ?

Oui. Selon les formations et les années, plusieurs dispositifs d'accompagnement peuvent être proposés :

- tutorat ;
- mentorat d'accueil ;
- accompagnement méthodologique ;
- échanges avec les enseignantes, enseignants et responsables pédagogiques.

L'objectif est d'aider les étudiantes et étudiants à mieux comprendre les enseignements, s'organiser et prendre progressivement confiance dans leur parcours universitaire.

COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT UNIVERSITAIRE

Quelle est la différence entre un dossier de candidature et un dossier d'inscription ?

La candidature et l'inscription sont deux étapes différentes.

La candidature consiste à déposer un dossier pour demander une place dans une formation. Ce dossier est étudié par l'équipe pédagogique, qui décide de votre admission.

Si votre candidature est acceptée, vous pouvez alors passer à l'étape suivante.

L'inscription vous permet de devenir officiellement étudiante ou étudiant à l'université.
Elle comprend notamment :

- l'inscription administrative (dossier, paiement, carte étudiante) ;
- puis l'inscription pédagogique (choix des cours et des groupes).

En résumé :

- candidature = demander une place ;
- inscription = confirmer votre entrée dans la formation.

Selon les formations, la candidature se fait via une plateforme en ligne (Parcoursup, Mon Master, eCandidat, Inception).

Dans certains cas (formation continue ou situations spécifiques), des démarches complémentaires peuvent être demandées. Merci de vous référer à la fiche formation.
Quelle est la différence entre les frais de formation et les droits d'inscription universitaire ?
Les droits d'inscription universitaire correspondent aux frais obligatoires pour s'inscrire à l' université. Ils sont fixés par l'État et permettent d'obtenir votre statut étudiant, vos relevés de notes et votre diplôme.

Les frais de formation concernent principalement les personnes en formation continue (reprise d'études, salariés, etc.). Ils correspondent au coût de la formation elle-même et font l'objet d'un contrat ou d'une convention spécifique.

Dans la plupart des cas (étudiantes et étudiants en formation initiale), seuls les droits d' inscription universitaire sont à régler.

Si vous avez un doute sur votre situation, vous pouvez contacter la scolarité ou le service de formation continue.
Quelle est la différence entre l'inscription administrative (IA) et l'inscription pédagogique (IP) ?

L’inscription se fait en deux étapes complémentaires.

L’inscription administrative vous permet de devenir officiellement étudiante ou étudiant : vous payez vos droits d’inscription et obtenez votre carte étudiante.

L’inscription pédagogique vous permet d’être inscrit.e dans vos cours : choix des matières, des groupes et accès aux examens.

Les deux sont obligatoires.

Sans inscription pédagogique, vous ne serez pas inscrit.e dans les enseignements, même si votre inscription administrative est validée.
VIE ÉTUDIANTE / ENVIRONNEMENT

Comment est la vie étudiante à l’UVSQ ?
La vie étudiante à l’UVSQ est riche et variée, avec de nombreuses possibilités pour s’ impliquer, rencontrer d’autres étudiants et profiter de la vie de campus.

Selon vos centres d’intérêt, vous pourrez notamment accéder :

- à des associations étudiantes ;
- à des activités sportives et culturelles ;
- à des événements de rentrée ;
- à des dispositifs d’accompagnement ;
- et à différents services utiles au quotidien.

Étudier à Versailles, c’est aussi profiter d’un environnement agréable, à proximité de Paris et du château de Versailles.
Puis-je bénéficier d’une aide financière pendant mes études ?
Oui, en France, les principales aides sont :

- les bourses sur critères sociaux, attribuées par le CROUS en fonction de votre situation financière ;
- les bourses FMJH selon votre situation > cliquer ici <

Contrairement à d’autres pays, les aides ne sont généralement pas attribuées sur des critères sportifs ou artistiques.
Combien coûtent les études à l’université ?
En France, les frais d’inscription à l’université sont encadrés par l’État et restent accessibles.

À titre indicatif, les droits d’inscription annuels sont de quelques centaines d’euros (le montant exact est fixé chaque année).

À cela s’ajoute la CVEC (Contribution de Vie Étudiante et de Campus), obligatoire pour s’ inscrire.

Selon votre situation, vous pouvez également avoir des dépenses complémentaires :

- logement ;
- transport ;
- alimentation ;
- matériel.

Des aides financières (bourses, aides du CROUS) peuvent vous accompagner en fonction de votre situation.

Pour connaître les montants actualisés et les détails, consultez la page dédiée aux droits d’inscription sur le site de l’université.
COMMUNICATION

Un parent ou un proche peut-il contacter l’université à ma place ?
Pour des raisons de confidentialité, l’université échange en priorité directement avec les candidat.es et les étudiant.es.

Il est donc recommandé que vous effectuiez vous-même vos démarches et vos prises de contact.

Si vous avez une question, veillez à utiliser l’adresse email que vous avez renseignée lors de votre candidature ou de votre inscription, afin de faciliter le traitement de votre demande.
Comment contacter les services de l’université (scolarité, aides, etc.) ?

Les coordonnées des services sont disponibles sur le site de l’université, généralement sur la fiche de votre formation ou dans la rubrique « Contacts ».

Selon votre demande :

- pour une question liée à votre dossier, votre inscription ou vos notes, contactez le service de scolarité ;
- pour une question sur les aides financières, vous pouvez vous adresser aux services dédiés (CROUS, aides étudiantes).

Pour un traitement plus rapide, pensez à indiquer votre nom, votre formation et votre numéro étudiant dans votre message.